

Rapport annuel 2015-2016

Conseil d'établissement

École de l'Étoile

Conformément à l'article 82 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le Conseil d'établissement de l'école de l'Étoile est heureux de présenter son tout premier rapport annuel afin de faire le bilan de ses activités.

École de l'Étoile

En cette première année d'existence de l'école de l'Étoile, l'école a accueilli 354 élèves. Ces élèves étaient répartis en 16 classes du préscolaire à la 5^e année. Le personnel de l'école se compose de la directrice, Mme Chantal Dumont, de 19 enseignants, 6 spécialistes, une responsable du service de garde, 20 éducatrices en service de garde, 4 techniciennes en éducation spécialisée, une orthopédagogue, une psychologue, une secrétaire et une technicienne en loisirs.

De plus, une équipe de 13 bénévoles a contribué de façon importante tout au long de l'année, dont entre autres pour la couverture des livres de la bibliothèque en début d'année qui a nécessité beaucoup de temps de leur part. Leur contribution a été très appréciée.

Conseil d'établissement (CE)

Le CE était composé de 14 membres auxquels s'est ajouté la directrice de l'École, Mme Chantal Dumont, qui n'avait pas de droit de vote. De plus, le CE ne comptait aucun membre de la communauté au cours de l'année scolaire 2015-2016. Pour l'exercice de ses fonctions, le conseil d'établissement s'assure de la participation des personnes intéressées par l'école. À cette fin, le CE favorise l'information, les échanges et la concertation entre les élèves, les parents, la directrice de l'école, les enseignants et les autres membres du personnel de l'école.

Pour l'année 2015-2016, le CE était composé de :

- Monsieur Yannick Mongrain, président
- Madame Brigitte Rodrigue, vice-présidente
- Madame Annie Lelièvre, représentante comité de parents de la CSDN
- Madame Katia Germain, représentante comité de parents de la CSDN (substitut)
- Madame Sarah Bélanger, technicienne en loisirs
- Monsieur David Boudreault, parent
- Madame Jennifer Brochu, parent
- Madame Geneviève Hamelin, enseignante
- Madame Nadia Mercier, responsable du service de garde
- Madame Isabelle Nadeau, parent
- Madame Véronique Pigeon Hallée, enseignante
- Madame Julie Sénéchal, enseignante
- Madame Élise Sénéchal, orthopédagogue
- Madame Marie-Noëlle Têtu, enseignante

L'assemblée générale a eu lieu le 23 septembre 2015. Lors de cette assemblée, 4 parents ont été élus pour un mandat de 2 ans et 3 parents ont été élus pour un mandat de 1 an. Au cours de l'année 2015-2016, le CE s'est réuni à 7 reprises :

- 8 octobre 2015
- 25 novembre 2015
- 13 janvier 2016
- 17 février 2016
- 20 avril 2016
- 18 mai 2016
- 8 juin 2016

Lors des réunions du CE, les membres ont été informés, consultés de même qu'invités à se prononcer sur divers sujets dans le but de les approuver ou de les adopter.

Points d'information et de consultation :

- Acte d'établissement
- Agenda de l'élève
- Calendrier des réunions du conseil d'établissement
- Critères de déplacement d'élèves
- Critères de sélection de la direction d'école
- Dépenses du CE (frais de gardiennage et de déplacement)
- Différents projets poursuivis par l'école et le service de garde
- Rapports du comité de parents
- Rôles et responsabilités du conseil d'établissement

Points nécessitant approbation ou adoption :

- Budget annuel de l'école
- Caisse scolaire
- Convention de gestion
- Élection des officiers du CE
- Entrée progressive au préscolaire
- Facture du matériel scolaire chargé aux parents 2015-2016
- Facture du matériel scolaire chargé aux parents 2016-2017
- Nomination d'un secrétaire pour la prise de note lors des réunions du CE
- Ordre du jour et le procès-verbal
- Photo scolaire
- Plan d'action contre la violence et l'intimidation à l'école
- Projet éducatif
- Projet pédagogique particulier « English Star Club »
- Programmation des activités éducatives complémentaires école 2015-2016
- Programmation des activités éducatives complémentaires école 2016-2017
- Programmation des journées pédagogiques du service de garde 2015-2016
- Programmation des journées pédagogiques du service de garde 2016-2017
- Programmation semaine de relâche
- Règle de régie interne du conseil d'établissement
- Répartition du temps des spécialités pour la prochaine année scolaire

Mot du président

Suite à cette première année d'existence de l'école de l'Étoile, je tiens à souligner le travail colossal du personnel de l'école. L'école de l'Étoile ne serait pas aussi rayonnante sans leur apport. Les enseignants et l'équipe du service de garde ont été très dévoués dans le cadre de leur travail. Entres autres, les suivis réguliers des enseignants qui ont été effectués auprès des parents pour nous tenir informé des activités en classe et les blogues qui ont été créés afin de consulter les réalisations de nos enfants ont été très appréciés des parents. De plus, l'équipe du service de garde a su organiser plusieurs activités qui ont plu aux enfants, dont les jeudis en folie, les mardis sportifs et la visite du Bonhomme Carnaval pour ne nommer que celles-là.

Enfin, ce fut un honneur d'agir à titre de président du conseil d'établissement et je tiens à remercier tous les membres du CE pour leur contribution pour le bien de nos enfants. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de l'école de l'Étoile au cours de la présente année scolaire qui s'achève; soit le personnel de l'école, les bénévoles, les parents membres de l'OPP de même que les parents qui ont participé au focus group afin de faire une rétrospective sur la première année d'existence de l'école de l'Étoile.

Yannick Mongrain
Président du conseil d'établissement
École de l'Étoile